

COMMUNE D AUBIGNY

AVIS D ENQUETE PUBLIQUE

Commune d'AUBIGNY

Déclassement, désaffectation
et cession à l'euro symbolique d'un chemin rural communal

Le Maire de la Commune d'Aubigny, par arrêté en date du 15 Avril 2022, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable au déclassement, à la désaffectation et à la cession à l'euro symbolique du chemin rural communal nouvellement cadastré : partie nord : section X n°239 (399 m²), X n°240 (45 m²), AD n°119 (512 m²) et AD n°120 (52m²), et pour la partie sud : section X n°241(1105m²).

Monsieur Jean-Marie ALLONNEAU, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera pendant 15 jours consécutifs du 16 Mai 2022 au 30 Mai 2022 inclus, en Mairie d'AUBIGNY, siège de l'enquête, où est déposé le dossier, lequel peut être consulté aux heures habituelles d'ouverture au public, ainsi que sur le site de la communauté de communes Val de Somme : www.valdesomme.com.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de déclassement, de désaffectation et de cession peuvent être consignées par les intéressés sur le registre déposé en mairie, ou adressées par courrier à la Mairie ou par mail à l'adresse de la Mairie : mairie-aubigny@wanadoo.fr.

Monsieur Jean-Marie ALLONNEAU siège en Mairie d'AUBIGNY le jeudi 19 mai 2022 de 17h30 à 19h30 et le lundi 30 mai 2022 de 17h30 à 19h30.